

**Transports
et Mobilité durable**

Québec



INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (AUTOMNE 2023)

**PROJET DE RECONSTRUCTION DES ÉCHANGEURS AU NORD DES
PONTS PIERRE-LAPORTE ET DE QUÉBEC, DANS LES LIMITES DE LA
VILLE DE QUÉBEC, RÉGION ADMINISTRATIVE DE LA CAPITALE-
NATIONALE (PROJET N° 154-16-0429)**



**TRUELLE
ET CIE INC.**



FÉVRIER 2024

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (AUTOMNE 2023)

PROJET DE RECONSTRUCTION DES ÉCHANGEURS AU NORD DES PONTS PIERRE-LAPORTE ET DE QUÉBEC, DANS LES LIMITES DE LA VILLE DE QUÉBEC, RÉGION ADMINISTRATIVE DE LA CAPITALE-NATIONALE (PROJET N° 154-16-0429)

(N° de permis de recherche archéologique au Québec : 23-CIET-13)

Rapport présenté à :

M. Ghislain Gagnon
Ministère des Transports et de la Mobilité durable
800, Place d'Youville, 11^e étage
Québec, Québec
G1R 3P4

Rapport présenté par :

Truelle et Cie Inc.
CP 313, Succursale Haute-Ville
Québec, Québec
G1R 4P8
Tél.: (418) 576-7760

Février 2024

RÉSUMÉ

Dans le but de minimiser l'impact du déplacement temporaire de la piste cyclable localisée entre la sortie nord du pont de Québec et l'avenue des Hôtels dans le cadre du projet de reconstruction des échangeurs au nord des ponts Pierre-Laporte et de Québec à Québec, le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) a confié à la firme Truelle et Cie Inc. le mandat de réaliser des travaux d'inventaire dans les limites d'un terrain situé tout près de l'Aquarium de Québec. Cette intervention a été effectuée le 24 octobre 2023 sous le permis de recherche archéologique 23-CIET-13.

En somme, cette expertise archéologique a permis de confirmer que le secteur ainsi inventorié avait été fortement bouleversé, possiblement lors de l'aménagement d'un camp de travailleurs s'afférant à la construction du pont de Québec au début du XX^e siècle. Par conséquent, ce secteur du projet ne présente aucune valeur archéologique ou patrimoniale. Considérant que le remblai temporaire était déjà en place au moment de l'intervention, les recommandations portent principalement sur le démantèlement de ce dernier. Cette phase des travaux peut donc être réalisée sans contrainte sur les ressources archéologiques.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	ii
TABLE DES MATIÈRES	iii
LISTE DES FIGURES	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
LISTE DES PHOTOGRAPHIES	vii
ÉQUIPE DE RÉALISATION.....	viii
 1. INTRODUCTION	 1
1.1 Contexte et mandat	1
1.2 Secteur d'intervention.....	1
1.3 Organisation du rapport	2
 2. MÉTHODOLOGIE.....	 5
2.1 Inventaire archéologique.....	5
 3. CADRE GÉOGRAPHIQUE.....	 8
3.1 Environnement actuel	8
3.2 Paléoenvironnement.....	10
 4. CADRE CULTUREL ANCIEN	 13
4.1 Le Paléoindien (12 000 à 8 000 ans AA).....	13
4.2 L'Archaïque (10 000 à 3 000 ans AA).....	13
4.3 Le Sylvicole (3 000 à 450 ans AA).....	14
4.4 La période autochtone historique (1500 à 1899 de notre ère)	14
 5. CONTEXTE HISTORIQUE	 16
 6. ÉTAT DES CONNAISSANCES EN ARCHÉOLOGIE	 22
6.1 Interventions archéologiques et découvertes antérieures.....	22
6.2 Potentiel archéologique historique du secteur d'intervention.....	22
 7. INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE	 25
7.1 Résultats	25
7.2 Discussion	32
 8. CONCLUSION.....	 34
 BIBLIOGRAPHIE	 35
 ANNEXE 1 : CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES ET PLANCHE-CONTACT.....	 38

LISTE DES FIGURES

Figure 1.	Localisation générale du secteur d'intervention	3
Figure 2.	Délimitation du secteur d'intervention sur photo satellite.....	4
Figure 3.	Topographie de l'emprise globale du projet (MRNF et SIGÉOM). La limite des terrasses est indiquée par des lignes rouges.	8
Figure 4.	Carte géologique de la région de Québec (Carte 1 : 100 000; modifiée de De Souza et Tremblay 2012).....	9
Figure 5.	Carte des formations superficielles de la ville de Québec (Carte 1 : 50 000; modifiée de Bolduc <i>et coll.</i> 2003).....	10
Figure 6.	Courbe du niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière déglaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011 : 87)	11
Figure 7.	Extrait d'un plan de la ville de Québec par Robert de Villeneuve datant de 1688 et montrant les bâtiments situés en bordure du chemin Saint-Louis, au nord de l'emprise globale du projet (Bibliothèque nationale de France, Département des cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 5 D)	17
Figure 8.	Plan de la seigneurie de Sillery d'Ignace Plamondon datant de 1754 (copié par J. McCarthy en 1788) et montrant approximativement l'emprise globale du projet (BAnQ-S3)	18
Figure 9.	Extrait de la carte de John Adams datant de 1822 et montrant le bâti présent en bordure du chemin Saint-Louis (ANC-NMC 20882)	18
Figure 10.	Carte topographique de la région de Québec datant de 1918 et montrant l'emprise globale du projet après l'ouverture du pont de Québec et la mise en place du réseau ferroviaire (BAnQ, 21 L/14)	19
Figure 11.	Photo aérienne montrant une partie de l'emprise globale du projet vers le milieu du XX ^e siècle (AVQ).....	20
Figure 12.	Plan d'assurance-incendie du <i>Underwriters Survey Bureau Limited</i> datant de 1965 et montrant le cadre bâti dans l'emprise globale du projet (BAnQ, P600, S4, SS1, D30)	21
Figure 13.	Données archéologiques connues à proximité du secteur d'intervention.....	23
Figure 14.	Plan des infrastructures associées au camp des travailleurs de la <i>St. Lawrence Bridge Company Limited (Engineering and contract record 1914)</i>	24

Figure 15.	Photo montrant les infrastructures associées au camp des travailleurs de la <i>St. Lawrence Bridge Company Limited</i> (L'Hébreux 2020).....	24
Figure 16.	Localisation des sondages manuels réalisés dans les limites du secteur d'intervention.....	26
Figure 17.	Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage n° 209 (C-1).....	28
Figure 18.	Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage n° 205 (C-2).....	31
Figure 19.	Superposition des infrastructures du camp des travailleurs de la <i>St. Lawrence Bridge Company Limited</i> (ligne verte) au secteur d'intervention (MTMD)	33

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.	Identification du projet	1
------------	--------------------------------	---

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo page couverture : Réalisation d'un sondage manuel dans les limites du secteur d'intervention, vers l'ouest (MTQ-154-16-0429-2023-030)

Photo 1.	Portion du secteur inventorié rehaussée pour permettre la circulation de la machinerie lourde, vers l'ouest (MTQ-154-16-0429-2023-007).....	27
Photo 2.	Inspection des remblais constitués des sols décapés par la machinerie sans la présence d'un archéologue, vers le sud-ouest (MTQ-154-16-0429-2023-003).....	27
Photo 3.	Paroi est du sondage n° 209, vers l'est (MTQ-154-16-0429-2023-018)	29
Photo 4.	Paroi ouest du sondage n° 220, vers l'ouest (MTQ-154-16-0429-2023-036)	30
Photo 5.	Paroi ouest du sondage n° 205, vers l'ouest (MTQ-154-16-0429-2023-014)	30

ÉQUIPE DE RÉALISATION

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE

Direction de l'environnement

Direction générale de la gestion des projets routiers et de l'encadrement en exploitation

Ghislain Gagnon, archéologue

Direction des grands projets de la région métropolitaine de Québec

Direction générale des grands projets routiers

Simon Pilote, M. Sc.

TRUELLE ET CIE INC.

Désirée-Emmanuelle Duchaine, coordonnatrice et archéologue chargée de projet (rédaction)

Olivier Lalonde, archéologue responsable de terrain (inventaire et rédaction)

Nicolas Fortier, préhistorien (rédaction des chapitres 3 et 4)

Dominic Drouin, technicien-archéologue

Anne Laberge, technicienne-archéologue

ARCHÉO-CAD

Marie Fournier, cartographe

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte et mandat

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) a mandaté la firme Truelle et Cie Inc. afin d'effectuer une intervention archéologique dans le cadre du projet n° 154-16-0429 visant la reconstruction des échangeurs au nord des ponts Pierre-Laporte et de Québec, dans la ville de Québec, située dans la région administrative de la Capitale-Nationale. Il s'agissait plus précisément d'y réaliser un inventaire au moyen de sondages manuels en vue du déplacement temporaire d'une piste cyclable (**figure 1**). Cette intervention faisait suite aux recommandations formulées dans une étude de potentiel concernant l'emprise du projet et réalisée en 2009 par l'archéologue Jean-Yves Pintal et à la mise à jour du potentiel archéologique par les archéologues de la Direction de l'environnement (DEnv) du MTMD, laquelle prenait en compte les secteurs non couverts par l'étude de 2009 et de nouvelles données d'archives. En somme, cette intervention archéologique s'inscrivait davantage dans une démarche préventive devant permettre de mieux documenter le secteur d'intervention, de valider les projections concernant le potentiel anticipé et de définir la valeur patrimoniale du secteur touché par les travaux. Sous la responsabilité du chargé de projet de la Direction générale des grands projets routiers de Québec et de l'Est (DGGPRQE) du MTMD et, avec le soutien du chargé d'activités de la DEnv, le mandat accordé avait pour but d'identifier toutes les informations nécessaires à l'analyse des risques en lien avec le patrimoine archéologique et à la mise en place de mesures d'atténuation d'impacts appropriées. Enfin, cette intervention archéologique a été effectuée le 24 octobre 2023 par une équipe constituée d'un archéologue responsable de terrain et de deux technicien(ne)s-archéologues sous le permis de recherche archéologique n° 23-CIET-13.

1.2 Secteur d'intervention

Le secteur qui a fait l'objet d'une intervention en 2023 correspondait à un terrain situé tout près de l'Aquarium de Québec (**tableau 1; figure 2**). Il s'étendait sur une superficie d'environ 842 mètres carrés et couvrait partiellement les lots 2 011 735 et 2 011 745 du cadastre du Québec appartenant respectivement à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN) et à l'Aquarium de Québec.

Tableau 1. Identification du projet

N° de projet	Localisation et description	Date de réalisation	Nombre de sondages	Résultat
154-16-0429	Projet de reconstruction des échangeurs au nord des ponts Pierre-Laporte et de Québec à Québec, ville de Québec	24 octobre 2023	Inspection visuelle et 25 sondages manuels	Négatif

1.3 Organisation du rapport

Le présent rapport est constitué de huit parties distinctes incluant la présente introduction qui décrit le mandat octroyé à la firme Truelle et Cie Inc. et qui définit également le secteur d'intervention. Il est d'abord question de la méthodologie employée pour la réalisation de l'intervention archéologique. Les sections suivantes font respectivement état des cadres géographique et culturel ancien ainsi que du contexte historique et des connaissances archéologiques acquises jusqu'à maintenant concernant le secteur situé au nord des ponts Pierre-Laporte et de Québec. Le chapitre 7 présente les résultats de l'intervention réalisée. Enfin, la dernière partie du rapport porte sur les conclusions et les recommandations découlant de cette dernière.



Figure 1. Localisation générale du secteur d'intervention

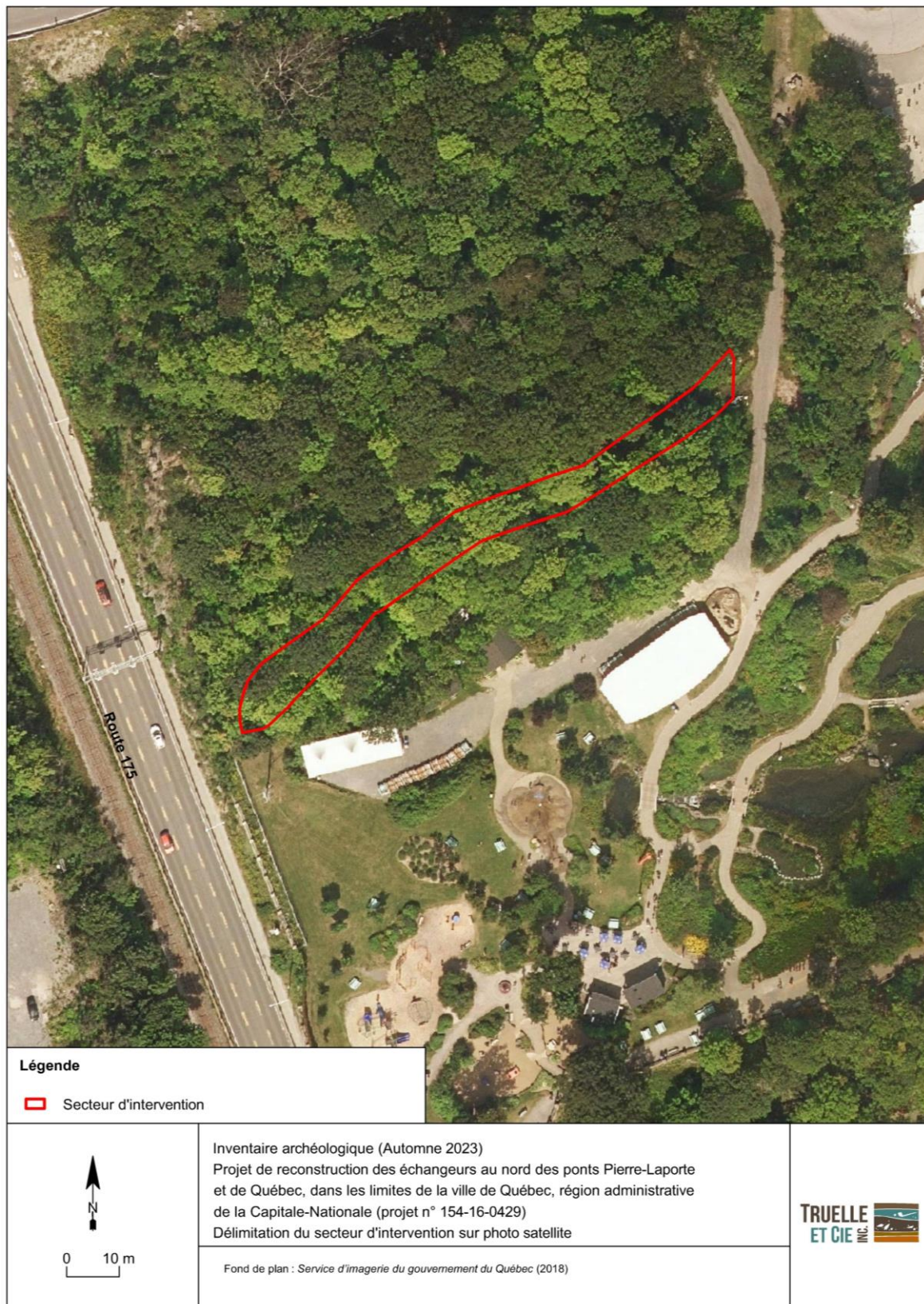


Figure 2. Délimitation du secteur d'intervention sur photo satellite

2. MÉTHODOLOGIE

La méthodologie employée est conforme à celle prescrite par le MTMD :

- Effectuer, préalablement à la réalisation de toute expertise archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la réalisation et à la localisation d'inventaires archéologiques, à la présence de sites archéologiques préhistoriques et historiques connus à proximité et dans l'emprise d'un projet de construction devant être inventoriée;
- Effectuer, préalablement à la réalisation d'une expertise archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la période historique, tant euro-qubécoise qu'autochtone, aux fins de compréhension d'éventuelles mises au jour de vestiges d'occupation humaine et d'intégration du contexte culturel devant être inclus dans un rapport de recherche archéologique;
- Effectuer, préalablement à la réalisation d'une expertise archéologique, les recherches documentaires permettant la reconstitution théorique de la paléogéographie pertinente à la compréhension de l'occupation humaine ancienne du contexte du projet de construction devant être inventorié

2.1 Inventaire archéologique

- Effectuer un ou des inventaires archéologiques visant à vérifier la présence ou l'absence de sites préhistoriques et historiques autochtones ainsi qu'historiques euro-qubécois;
- Toute expertise archéologique comprend la réalisation d'une inspection visuelle systématique de l'aire d'intervention dans la mesure où celle-ci soit accessible de façon sécuritaire. Cette inspection a pour objectif de permettre l'identification d'éventuels biens archéologiques visibles en surface;
- Les secteurs dont les sols sont irrémédiablement perturbés par des activités anthropiques ou des bouleversements divers, les secteurs en forte pente, les milieux humides et les affleurements rocheux doivent systématiquement faire l'objet d'une inspection visuelle;
- Toutes les superficies propices doivent faire l'objet de sondages disposés systématiquement en quinconce et espacés entre eux d'une distance approximative de 15 m ou selon les stipulations du Ministère. Chaque sondage doit avoir une dimension minimale de 30 cm sur 30 cm (surface de 900 cm²). Tous les sondages doivent être localisés à l'aide d'un appareil GPS, nonobstant la marge d'erreur de l'appareil employé. Un avertissement à cet égard doit être fait au rapport de recherche archéologique. Le contenu excavé dans chaque sondage doit être vérifié minutieusement à la truelle et le couvert végétal et organique superficiel, déstructuré lorsqu'il est susceptible de renfermer des biens ou des sites archéologiques. Lorsque les excavations sont réalisées dans un secteur ayant fait l'objet d'un aménagement paysager (ex. : halte routière, parterre de fleurs, propriété à usage résidentiel, etc.), le couvert végétal doit être prélevé de manière à permettre la remise en état des lieux et le terrain doit être nettoyé une fois

les sols remis en place. Lorsque le contexte le permet, le Ministère recommande l'usage de bâches disposées de manière à isoler les déblais d'excavation des aménagements à préserver;

- Des sondages tests mesurant 50 cm sur 50 cm doivent être réalisés et atteindre la profondeur prescrite dans le présent document (**article 1.6**). Toutes les informations pertinentes pour chacun d'eux doivent être consignées. De plus, un croquis stratigraphique doit être produit, et les coordonnées géographiques, la marge d'erreur de l'appareil GPS ainsi que l'altitude (NMM) de chaque sondage test doivent être notés. Lorsqu'un mandat se déroule dans les limites d'un projet ne comprenant aucun aménagement routier existant, les sondages tests doivent être réalisés à tous les 500 m le long du centre-ligne du projet et chaque fois qu'une différence significative est observée au niveau des sols ou de l'environnement physique. Lorsqu'un mandat se déroule dans les limites d'un aménagement routier existant, un sondage test doit être effectué pour chaque secteur archéologique identifié et chaque fois qu'une différence significative au niveau des sols et du terrain est observée;

- Lorsqu'un site archéologique est découvert ou identifié au cours d'un inventaire archéologique, celui-ci doit être localisé, délimité puis, qualitativement et quantitativement évalué;

- Lorsque des biens archéologiques sont mis au jour lors de sondages ou observés en surface, des sondages supplémentaires doivent être réalisés en périphérie à une distance maximale de 5 m les uns des autres afin de déterminer la superficie du site identifié et de procéder à son évaluation;

- Les sondages supplémentaires réalisés en périphérie d'un sondage positif doivent être de 50 cm sur 50 cm et être excavés à la pelle;

- Les biens archéologiques identifiés dans les sondages doivent être localisés par rapport au niveau de sol de référence;

- Toutes les mesures, plans et relevés stratigraphiques et photographiques nécessaires à la compréhension des biens archéologiques doivent être prises;

- Tous les sondages positifs doivent être précisément localisés en fonction de l'arpentage existant ou sinon arpentés sur le terrain à partir d'un point de référence identifiable et tous les sondages effectués doivent être comptabilisés; sondages archéologiques positifs et négatifs différenciés;

- Dans le cas de l'implantation d'un quadrillage ou d'alignements de sondages, un plan de référence doit être préparé et joint au rapport;

- Tous les sondages archéologiques doivent être obligatoirement remblayés;

- Tout aménagement, structure ou organisation de l'espace, de nature anthropique, à l'état de vestige autre qu'archéologique, doit être l'objet d'une description détaillée, d'un relevé cartographique à l'échelle du plan de construction, d'un croquis et d'un relevé photographique;

- Chaque site archéologique identifié doit être évalué en tenant compte de son intégralité physique et une description de son contexte environnemental doit être complétée;
- Le cas échéant, le prestataire doit proposer des mesures de protection, de sauvetage, de fouille et de mise en valeur du patrimoine archéologique identifié dans l'emprise d'un projet de construction, en fonction des caractéristiques des sites archéologiques éventuellement identifiés ainsi que de la menace appréhendée par la réalisation des travaux devant être effectués par le Ministère ou pour le compte de celui-ci.

3. CADRE GÉOGRAPHIQUE

3.1 Environnement actuel

L'emprise globale du projet, dans laquelle se situe le secteur d'intervention, touche aux quartiers Saint-Louis, Pointe-de-Sainte-Foy et Plateau de l'arrondissement Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge de la ville de Québec. Il s'agit d'un secteur qui a été fortement transformé puisqu'il est caractérisé par un réseau routier développé et la présence de la tête de deux ponts soit le pont de Québec et le pont Pierre-Laporte (**figures 1 et 2**). Il est caractérisé par la présence de trois terrasses, l'une à une altitude d'environ 50 à 60 m NMM, une seconde à une altitude de 75 à 90 m NMM et une dernière autour de 95 à 100 m NMM (**figure 3**). La surface du terrain est aujourd'hui relativement plane mais plutôt irrégulière par endroits. Dans les deux cas, les formes naturelles du paysage pourraient découler ou avoir été amplifiées par l'aménagement du réseau routier. Enfin, il n'y a actuellement qu'un cours d'eau qui coule de manière intermittente dans la portion sud-ouest de l'emprise globale du projet.



Figure 3. Topographie de l'emprise globale du projet (MRNF et SIGÉOM). La limite des terrasses est indiquée par des lignes rouges.

L'emprise globale du projet occupe un espace qui se trouve dans la partie sud-ouest du promontoire de Québec. Du point de vue géomorphologique, toute la partie surélevée de la colline de Québec appartient à la Province géologique des Appalaches. Elle est traversée par

deux formations géologiques constituées de roches sédimentaires : la Formation de Sainte-Foy (alternance de shale vert, gris et rouge et mudslate rouge avec quelques interlits de shale et de mudstone vert et gris) et la Formation de Saint-Nicolas (mudstone et shale rouge avec quelques interlits de siltstone et de grès quartzeux, alternance de grès feldspathique et de shale rouge) (MRNF) (**figure 4**). Du point de vue pédologique, la colline de Québec est essentiellement recouverte de roches altérées sur 0,50 à 1,00 m d'épaisseur (Bolduc *et coll.* 2003) (**figure 5**). L'altération du roc en plus petites particules tend à régulariser la surface puisque le relief du socle rocheux est irrégulier.

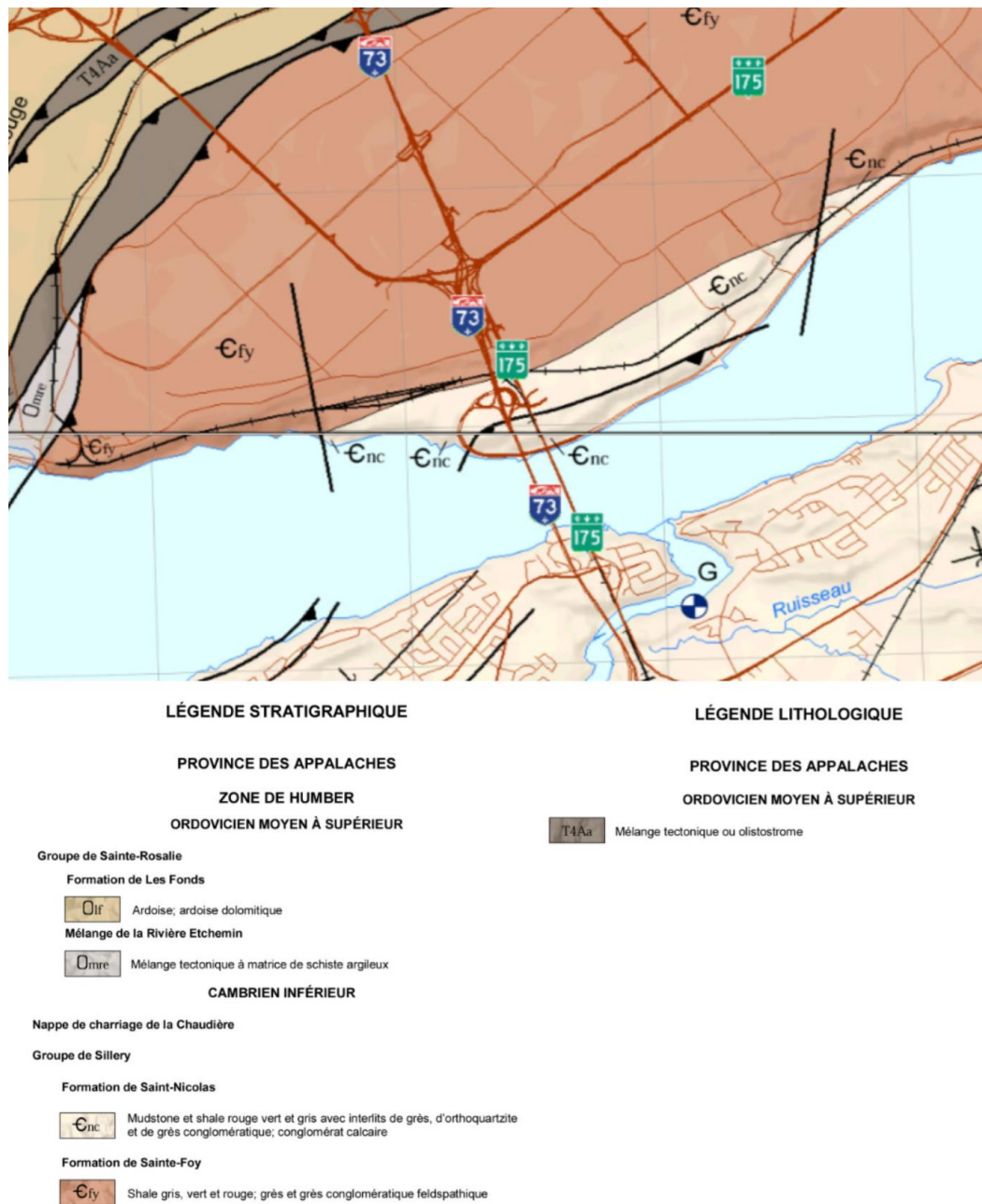
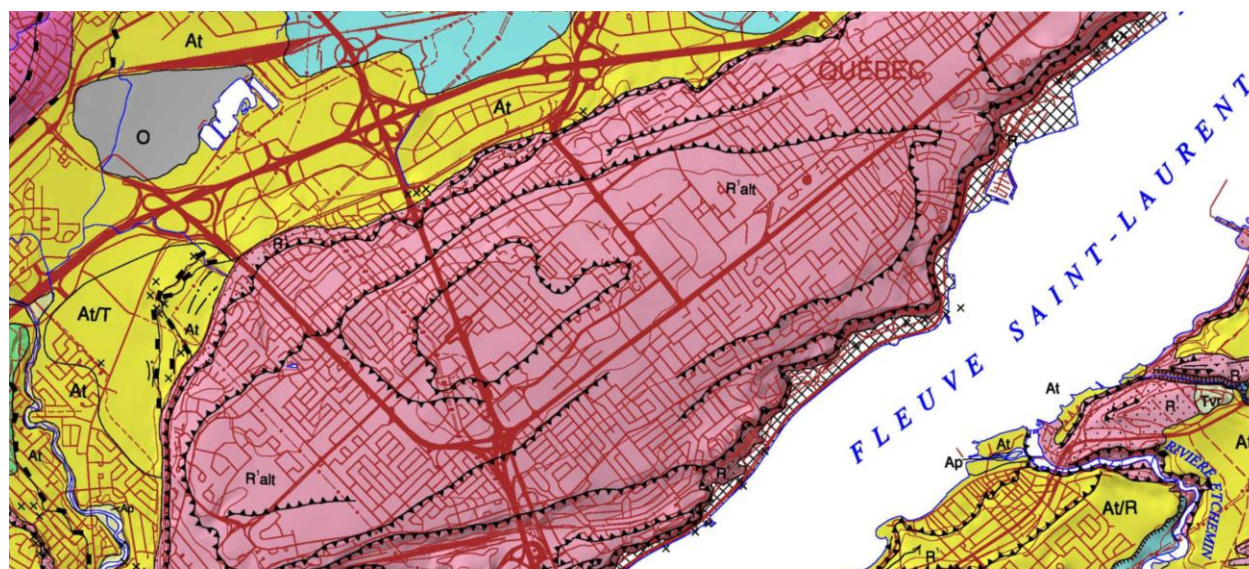


Figure 4. Carte géologique de la région de Québec (Carte 1 : 100 000; modifiée de De Souza et Tremblay 2012)



Légende

PRÉ-QUATÉNAIRE

SUBSTRAT ROCHEUX

ROCHE EN PLACE : Affleurements rocheux et roc à couverture mince (inférieure à 1 m) de sédiments quaternaires; au-dessus de la limite marine, les surfaces rocheuses sont généralement recouvertes de minces placages discontinus de till et sont parsemées de blocs plutôt épars; sous la limite marine, les surfaces rocheuses sont généralement délavées de sédiments quaternaires.



Roches cambro-ordoviennes du Domaine des nappes externes des Appalaches : ces roches, des schistes, ardoise, calcaire, grès, conglomérat et siltstone de la Zone de Humber (Castonguay et al., 2002), sont toutes sises sous la limite marine, sauf à l'extrémité sud-est de la carte 21 L/11. Les roches des Nappes de la Chaudière et de Saint-Bernard (entre autres schistes argileux rouges) sont en partie responsables de la coloration rouge du till de surface au sud du Fleuve Saint-Laurent. La trame pointillée est remplacée par le diverticule (alt) inclus dans l'appellation de l'unité (R+alt) ce qui indique que la surface rocheuse est altérée sur une épaisseur de 0,5 à 1 m, bien que sa structure soit toujours visible.



Roches sédimentaires ordoviennes de la Plate-forme du Saint-Laurent : ces roches de plate-forme sédimentaire, principalement des calcaires (Groupe de Trenton) et des schistes (groupes d'Utica, de Lorraine et de Sainte-Rosalie), sont toutes sises sous la limite marine où elles forment des surfaces plutôt planes. La trame pointillée est remplacée par le diverticule (alt) inclus dans l'appellation de l'unité (R+alt) ce qui indique que la surface rocheuse est altérée sur une épaisseur de 0,5 à 1 m, bien que sa structure soit toujours visible.



Roches métamorphiques et magmatiques précambriennes du Bouclier canadien : ces roches du Bouclier canadien, composées principalement de gneiss charnockitiques et de migmatites, de mangérite, d'anorthosite et de granites, forment des surfaces très irrégulières et bosselées, partiellement masquées par des formations quaternaires, principalement du till.

FORMATIONS SUPERFICIELLES

SÉDIMENTS ORGANIQUES



Dépôts organiques : tourbe, débris végétaux et humus; épaisseur variant de 0,3 à 4 m; les dépôts les plus importants sont localisés sur la rive sud et certains sont activement exploités.

SÉDIMENTS ALLUVIAUX



Alluvions des terrasses fluviales : sable, silt sableux, sable graveleux et gravier contenant un peu de matière organique; de 0,5 à 5 m d'épaisseur.

SÉDIMENTS MARINS



Sédiments fins d'eau profonde : silt argileux et argile silteuse, gris moyen à gris foncé, massifs, laminés ou stratifiés, comprenant aussi des rythmites à proximité des grands complexes deltaïques, variant de moins de 1 m d'épaisseur à plus de 50 m sur la rive nord et 65 m sur la rive sud (en forage); principalement mis en place par décantation durant la phase d'inondation marine.

SÉDIMENTS GLACIAIRES



Till remanié : diamicton, épaisseur supérieure à 1 m, dont la portion superficielle a été remaniée par les vagues et les courants sous la limite maximum de la Mer de Champlain; parfois fossilifère et comprenant des niveaux stratifiés sablo-graveleux.



Till en couverture généralement continue : diamicton comprenant des faciès de fond et d'ablation; épaisseur supérieure à 1 m; en surface, cette unité est présente principalement sur le Bouclier.

SYMBOLES

Limite géologique (interprétée)

Zone de remblai

Rebord de terrasse fluviale



Crête de plage

Rebord d'escarpement rocheux

Figure 5. Carte des formations superficielles de la ville de Québec (Carte 1 : 50 000; modifiée de Bolduc et coll. 2003)

3.2 Paléoenvironnement

Le paléoenvironnement du seuil de Québec est particulièrement complexe en raison de la dynamique de la fonte du glacier wisconsinien et de l'exondation des terres qui ont rendu possible la mise en place des conditions environnementales telles que nous les connaissons aujourd'hui. En effet, l'étranglement du fleuve à la hauteur de Québec constituait la limite entre les mers de Goldthwait et Champlain, puis entre l'estuaire du fleuve Saint-Laurent et le fleuve Saint-Laurent.

La région de Québec a été libérée des glaces wisconsiniennes plus tardivement que le reste du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent, ces derniers ayant été libérés un peu avant 13 300 ans avant aujourd'hui (AA) (Lamarche 2011). Les eaux saumâtres de la mer de Goldthwait, qui occupaient la vallée du Saint-Laurent à l'est de Québec, atteignaient une altitude d'environ 140 m dans la région de Rimouski (Lamarche 2011 : 123). Quant à la région de Québec, elle aurait été libérée des glaces entre 13 000 et 12 500 ans AA selon Lamarche (2011) et Richard (2007). En raison de son altitude, l'emprise globale du projet aurait progressivement émergé des eaux de la mer de Goldthwait entre 10 500 et 9 500 ans AA (**figure 6**). La poursuite de la déglaciation de la vallée du Saint-Laurent a continué et a été complétée peu après 11 000 ans AA (Richard et Occhietti 2005).

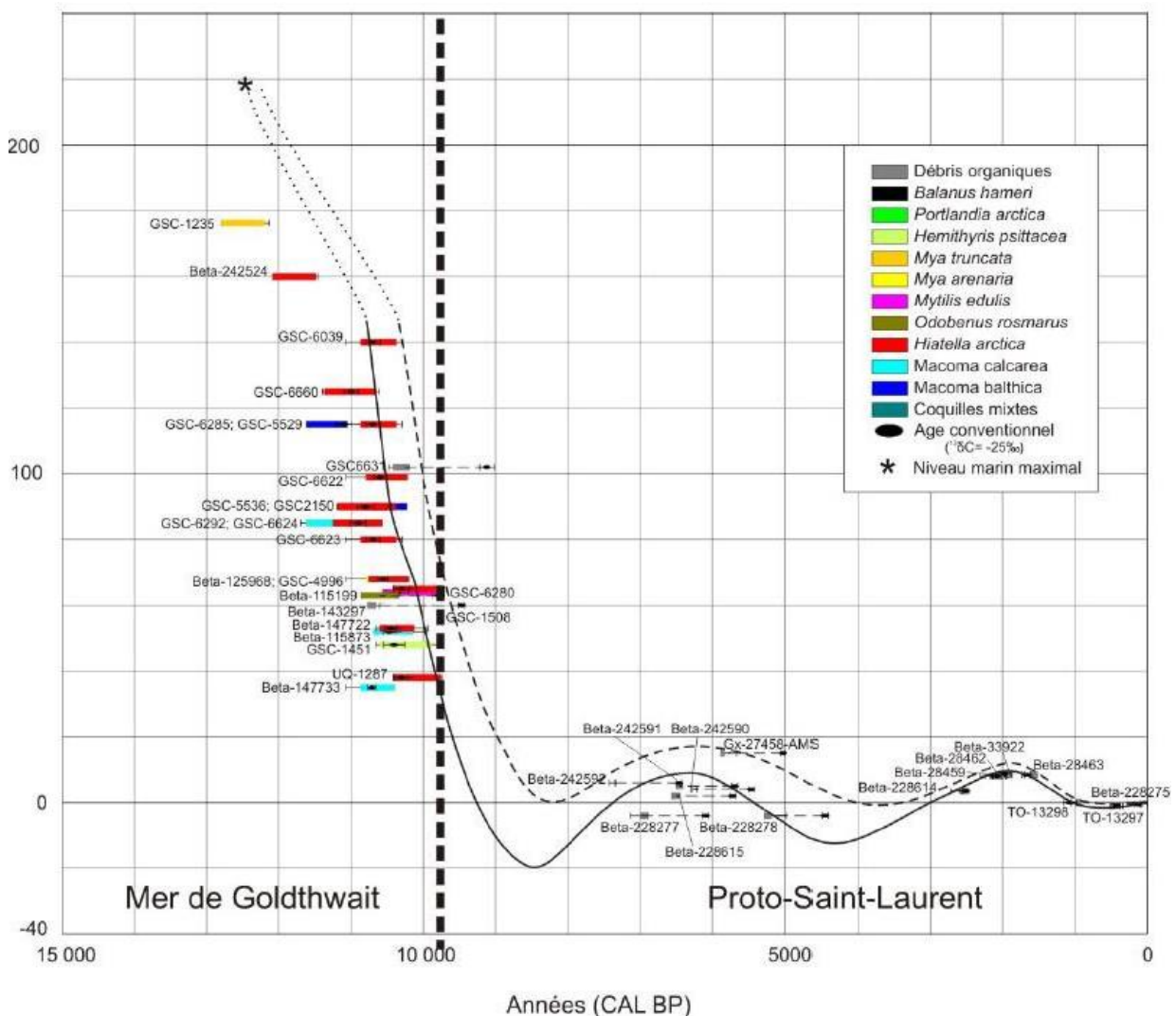


Figure 6. Courbe du niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière déglaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011 : 87)

À l'ouest de Québec, la vallée du Saint-Laurent s'est remplie d'eau provenant de la fonte de l'inlandsis, formant ainsi le lac Candona. La mer de Champlain s'est formée lors de la fonte de la glace à la hauteur du « goulot de Québec », au moment où un apport d'eau saumâtre provenant de la mer de Goldthwait s'est mélangé aux eaux du lac Candona. Le relèvement isostatique a par la suite mené à un drainage des eaux saumâtres. La formation du lac à Lampsilis à l'ouest de Québec s'est complétée vers 9 800 ans AA (Richard et Occhietti 2005).

À l'est de Québec, il n'y a pas eu cette phase lacustre. En effet, l'abaissement du niveau de surface de la mer de Goldthwait et la canalisation des eaux dans une vallée de plus en plus étroite se sont poursuivis très tardivement, soit jusqu'à environ 6 500 ans AA (Dionne 1988, 2001 et 2002). Morneau (1989) attribue d'ailleurs la formation des terrasses de 5 m, 10 m et 15 m visibles dans la région de Québec ainsi qu'en de nombreux endroits le long de la vallée du Saint-Laurent, à la régression progressive, mais irrégulière, de cette mer proglaciaire. Cet abaissement du niveau marin a même atteint environ 10 m sous le niveau actuel il y a environ 7 000 ans AA. La Transgression laurentienne correspond à la remontée subséquente du niveau marin moyen qui a connu son paroxysme vers 5 600 ans AA. Le niveau marin moyen atteignait alors 10 à 15 m au-dessus du niveau actuel du fleuve (Dionne 2001; Lamarche 2011). Par la suite, le niveau du fleuve Saint-Laurent s'est à nouveau abaissé pour atteindre un niveau plus bas que l'actuel un peu après 3 000 ans AA (Dionne 2001). Une dernière transgression, nommée la Transgression de Mitis, a ensuite fait remonter le niveau marin jusqu'à environ 5 à 8 m d'altitude autour de 2 000 ans AA (Dionne 2002; Lamarche 2011). Quant au niveau actuel du fleuve, il a été atteint il y a environ 1 000 ans (**figure 6**). Ces dernières fluctuations n'ont toutefois pas eu de conséquences sur le secteur global d'intervention en raison de leur amplitude trop faible.

4. CADRE CULTUREL ANCIEN

De manière générale, la majorité des archéologues québécois s'accordent pour diviser la préhistoire du Québec méridional en trois grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole. Une brève description de la présence autochtone au début de la période historique clôt cette section

4.1 Le Paléoindien (12 000 à 8 000 ans AA)

La période paléoindienne marque le début de l'occupation humaine sur le territoire québécois. À mesure que l'Inlandis laurentidien se retire du territoire québécois, des populations provenant de régions australes commencent à y circuler suivant la migration du caribou (Chapdelaine 2007). La sous-période ancienne du Paléoindien s'étend de 12 000 ans à environ 10 000 ans AA alors que la phase récente se termine vers 8 000 ans AA. Au Québec, les premiers occupants ont atteint la région du lac Mégantic durant le Paléoindien ancien (Chapdelaine 2007). Dans la région de Québec, les plus anciennes occupations sont cependant attribuées au Paléoindien récent. Plusieurs sites découverts près de l'embouchure de la rivière Chaudière pourraient dater de cette période (Pintal 2004). Le site du Boisé de la Gare (CeEt-70), localisé à l'ouest de l'emprise globale du projet a livré un fragment d'outil en pierre qui pourrait dater de la fin de cette période (Pintal 2010).

4.2 L'Archaïque (10 000 à 3 000 ans AA)

L'Archaïque se distingue du Paléoindien par le développement de nouvelles technologies. L'augmentation de la population et le rétrécissement des territoires poussent à recourir à des matières premières lithiques locales aux aptitudes de taille très variables (quartz et quartzite) ou nécessitant l'utilisation du polissage pour en faire des outils (Plourde 2009). La colonisation du territoire québécois se poursuit dans des conditions climatiques qui se réchauffent continuellement jusque vers 6 000 à 5 000 ans AA, puis qui se refroidissent et s'humidifient. L'Archaïque a été subdivisé en trois sous-périodes afin de rendre compte de la variabilité des cultures : l'Archaïque ancien (10 000 à 8 000 ans AA), l'Archaïque moyen (8 000 à 6 000 ans AA) et l'Archaïque récent (6 000 à 3 000 ans AA).

Dans le sud du Québec, l'Archaïque ancien constitue une période chrono-culturelle contemporaine au Paléoindien récent. Les sites attribuables à cette période sont rares. De plus, dans la région de Québec, ils sont presque tous situés du côté sud du fleuve Saint-Laurent : CeEt-481, CeEt-482, CeEt-657, CeEt-679 et CeEt-680. Le site CeEt-1 localisé à Sillery pourrait dater de cette période aussi. Ces sites, découverts en bordure du fleuve Saint-Laurent, démontrent possiblement un attrait vers les ressources estuariennes ou marines. La découverte de restes fauniques, aussi bien terrestres que marins, démontre toutefois qu'on exploitait une variété d'environnements.

La période moyenne de l'Archaïque n'a pas laissé de traces claires dans la région de Québec. La rareté des sites de cette époque est explicable par un niveau du fleuve qui se situait 10 m en dessous de l'actuel. Les sites qui devaient se trouver en bordure du fleuve ont vraisemblablement

été détruits lors de la remontée des eaux. Il est également possible que des sites soient présents dans la région de Québec, mais qu'un biais de recherches n'ait jamais mené à des résultats positifs.

À l'Archaique récent, l'occupation du territoire s'intensifie si bien que de nombreux sites datant de cette époque ont été découverts à Québec (CeEt-1, CeEt-20, CeEt-201 et CeEt-600), à Lévis (CeEt-5, CeEt-71, CeEt-471, CeEt-565 et CeEt-622) et à Saint-Augustin-de-Desmaures (CeEu-10). Les sites, localisés à une altitude variant de 10 à 20 m, correspondent principalement à de petits campements saisonniers associés à divers groupes de chasseurs-pêcheurs-cueilleurs nomades (Clermont et Chapdelaine 1982).

4.3 Le Sylvicole (3 000 à 450 ans AA)

L'adoption de la poterie il y a environ 3 000 ans, marque un changement important dans les manières de vivre des groupes autochtones occupant la vallée du Saint-Laurent. Se basant sur l'évolution morphologique des vases en céramique et des décors présents sur ceux-ci, les archéologues ont subdivisé le Sylvicole en trois sous-périodes elles-mêmes subdivisées en épisodes.

Le Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA) est défini dans la région de Québec par l'émergence de la culture Meadowood. Le nomadisme est toujours la stratégie adaptative préconisée malgré l'accroissement incessant de la population. Le site du lac Fossile (CeEt-783), qui a été découvert au nord du boulevard Neilson, pourrait dater du Sylvicole inférieur, tout comme le site du Promontoire (CeEt-857) situé dans le boisé Irving et le site des sépultures du boulevard Champlain à Sillery (CeEt-2).

Une certaine sédentarisation saisonnière se développe dans la vallée du Saint-Laurent au cours du Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA). De ce fait, un accroissement de la population s'accroît et l'horticulture se développe, engendrant alors un changement d'alimentation. Les changements morpho-stylistiques des vases en céramique et l'abandon des lames de cache dénotent de cette transition culturelle (Arkéos Inc. 2000). Les sites du Promontoire (CeEt-857) et Hamelville (CeEt-858) à Sillery ainsi que des sites localisés plus à l'est (CeEt-6, CeEt-9 et CeEt-30) sont attribués à cette période.

Au Sylvicole supérieur (1 000 à 460 ans AA), bien que l'alimentation repose grandement sur la chasse et la pêche, la culture du maïs, du haricot, de la courge et du tournesol prend une place de plus en plus grande. Des occupations datant de la fin de la préhistoire ont été mises au jour au boisé Irving de Sillery (CeEt-857 et CeEt-858), dans le Vieux-Québec (CeEt-6, CeEt-9 et CeEt-32) et au domaine de Maizerets (CeEu-1).

4.4 La période autochtone historique (1500 à 1899 de notre ère)

Le contact entre les Autochtones et les Européens a débuté dès l'arrivée de ces derniers en Amérique. Jacques Cartier a pour sa part observé la présence du village iroquoïen de Stadaconé lors de son second voyage dans la vallée du Saint-Laurent (1535-1536). À l'arrivée de

Champlain en Nouvelle-France au début du XVII^e siècle, les Iroquoiens, qui ont quitté la région de Québec, sont remplacés par des groupes d'affiliation algonquienne. On retrouve notamment, sur la rive nord du fleuve, des Montagnais en aval de Québec et des Algonquins en amont, alors que des Malécites et des Micmacs s'installent sur la rive sud. Plus tard au XVII^e siècle, les Hurons-Wendat, ayant été défaits par des Iroquois en Ontario, ont été accueillis dans la région de Québec. En 1650, environ 300 d'entre eux sont accueillis par les Augustines et les Ursulines et s'établissent dans la Haute-Ville (GAIA 2019). Par la suite, ils se voient forcés par les autorités françaises de déménager sur l'île d'Orléans en raison du nombre grandissant de réfugiés. Une petite colonie se forme alors près de Sainte-Pétronille entre les années 1651 et 1656 (Trigger 1976). Après une attaque iroquoise sanglante, les familles huronnes qui ont survécu reviennent à Québec en 1656 et s'installent à la mission de Sillery ainsi que dans le fort des Hurons, un fortin attenant au fort Saint-Louis, jusqu'en 1667 (GAIA 2019). Dans la région de Québec, les sites témoignant de cet épisode se retrouvent principalement à L'Ancienne-Lorette. Toutefois, les sites de Place-Royale (Clermont *et coll.* 1989) et de la Maison des Jésuites situés à Québec, constituent des établissements autochtones qui ont été largement documentés par les archives, mais également par les interventions archéologiques qui y ont été effectuées, pour ce qui est du site de la Place-Royale et de L'Ancienne-Lorette.

5. CONTEXTE HISTORIQUE

Bien avant la fondation de Québec par Samuel de Champlain en 1608, l'emprise globale du projet est connue des Européens. En effet, Jacques Cartier visite les environs de Québec en 1535 tandis qu'il tente d'y fonder une colonie sur les hauteurs de Cap-Rouge lors de son troisième voyage en 1541 (Pintal 2009 : 25). En 1542, c'est au tour du sieur de Roberval qui tente de s'établir, avec 150 personnes, dans les installations mêmes de son prédécesseur. Cette seconde tentative échoue à son tour en 1543 et le fort est incendié et abandonné alors que plusieurs de ses occupants retournent en France (Pintal 2009 : 26).

À l'arrivée de Samuel de Champlain dans la région de Québec en 1603, des groupes autochtones fréquentent le territoire pour y pratiquer la chasse, la pêche et la cueillette qui assurent alors leur subsistance. Afin de sédentariser et d'évangéliser ces populations nomades, une terre de 30 arpents est concédée aux Jésuites en 1637 qui y établiront la mission Saint-Joseph, mieux connue sous le nom de mission de Sillery. Celle-ci, qui était localisée à environ 3 km à l'est du projet, comprend à ses débuts une maison, une chapelle ainsi qu'un cimetière attenant à cette dernière. À l'ouest de la mission, les religieuses hospitalières ouvrent un couvent-hôpital en 1640 (Pintal 2009 : 27).

L'année suivante, la mission accueille une trentaine de familles, issues principalement de la nation algonquienne. Quelques familles de colons français s'établissent également près de la mission. L'ensemble de cette population est desservi par une nouvelle chapelle qui est bénie en 1647 tandis que la mission est entourée d'une palissade afin de la protéger surtout des incursions iroquoises (Pintal 2009 : 28). La mission Saint-Joseph continue de se développer au cours des années 1650. Ces efforts comprennent la construction d'un second fort sur les hauteurs de Sillery en 1651 et du fort Saint-Xavier en 1653. À cette époque, de plus en plus de terres sont octroyées à des Français « dans le but d'en retirer des rentes seigneuriales qui serviraient à la mission » (Pintal 2009 : 29). Il s'agissait principalement de terres mesurant deux arpents de front qui sont concédées entre la rive du fleuve Saint-Laurent et la Grande Allée.

En 1685, quelques maisons sont réparties dans la concession du Grand-Saint-François-Xavier correspondant approximativement au secteur comprenant les accès du pont de Québec. Ces bâtiments sont surtout présents en bordure du chemin Saint-Louis, reliant alors Québec au Cap-Rouge, mais quelques bâtiments sont aussi visibles plus en bordure de la falaise (Pintal 2009 : 31) (**figure 7**). Les terres de cette concession sont principalement réservées à des fins agricoles.

Après la Conquête anglaise, les terres comprises dans l'emprise globale du projet conservent leur fonction agricole tandis que le cadre bâti se regroupe surtout de part et d'autre du chemin Saint-Louis (**figure 8**). Au début du XIX^e siècle, alors que les autorités gouvernementales acquièrent la seigneurie de Sillery, plusieurs riches marchands achètent des terres dans le but d'y aménager de vastes domaines. L'un de ceux-là, Hector Théophilus Cramahé, s'approprie plusieurs terres sur le plateau et sur lequel il y fera construire la villa *Meadow Bank* plus tard au XIX^e siècle (Pintal 2009 : 37). Tout au long du XIX^e siècle, l'emprise globale du projet revêt toujours une vocation agricole et de villégiature (**figure 9**).



Figure 7. Extrait d'un plan de la ville de Québec par Robert de Villeneuve datant de 1688 et montrant les bâtiments situés en bordure du chemin Saint-Louis, au nord de l'emprise globale du projet (Bibliothèque nationale de France, Département des cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 5 D)



Figure 8. Plan de la seigneurie de Sillery d'Ignace Plamondon datant de 1754 (copié par J. McCarthy en 1788) et montrant approximativement l'emprise globale du projet (BAnQ-S3)



Figure 9. Extrait de la carte de John Adams datant de 1822 et montrant le bâti présent en bordure du chemin Saint-Louis (ANC-NMC 20882)

Il faut attendre la fin du XIX^e siècle que de profonds bouleversements viennent modifier le paysage de l'emprise globale du projet. « En effet, un réseau ferroviaire doit être aménagé sur le plateau de Cap-Rouge et un pont de chemin de fer au-dessus du Saint-Laurent doit être construit pour rejoindre le réseau du Grand Tronc sur la rive sud » (Pintal 2009 : 44). Ce secteur, connu sous l'appellation Neilsonville et qui comprend une portion du chemin Saint-Louis, est alors grandement affecté par l'implantation des infrastructures ferroviaires du *National Transcontinental Railway* et du *Canadian Northern Railway System* (Pintal 2009 : 45). C'est toutefois la construction du pont de Québec, qui débute en 1903, qui aura le plus d'impact sur la configuration de l'emprise globale du projet. « En effet, pour accéder au pont ferroviaire, il est nécessaire de percer la crête rocheuse qui longe le sommet de la falaise. Comme le pont comporte deux voies, l'une venant du nord-est et l'autre du nord-ouest, le relief à aplanir est important » (Pintal 2009 : 46). Inauguré en 1919, ce pont assurait le transport ferroviaire entre les deux rives du fleuve (**figure 10**). Quelques constructions sont alors présentes le long des voies d'accès au pont, « dont un important bâtiment à l'intérieur du triangle formé par les deux bretelles d'accès au pont » (Pintal 2009 : 46). Enfin, il faut attendre la fin des années 1920 pour que les automobiles puissent circuler sur le pont de Québec. Une voie permettant d'y accéder est alors aménagée. Celle-ci reliait le chemin Saint-Louis à l'entrée du pont (Pintal 2009 : 46).

Au milieu du XX^e siècle, d'autres voies d'accès s'ajoutent dont une « qui constituait le prolongement du boulevard Laurier en bifurquant vers le sud. Cette voie aboutissait alors à la hauteur du chemin Saint-Louis. Par la suite, la voie d'accès sera prolongée en ligne droite en érigeant un viaduc pour le passage du chemin Saint-Louis » (Pintal 2009 : 46) (**figure 11**).



Figure 10. Carte topographique de la région de Québec datant de 1918 et montrant l'emprise globale du projet après l'ouverture du pont de Québec et la mise en place du réseau ferroviaire (BAnQ, 21 L/14)



Figure 11. Photo aérienne montrant une partie de l’emprise globale du projet vers le milieu du XX^e siècle (AVQ)

Diverses constructions prennent également désormais place le long des voies d’accès (aujourd’hui l’avenue du Parc et le boulevard Laurier) dont le motel Neptune qui « est construit sur des remblais accumulés lors de la construction du viaduc » (Pintal 2009 : 46) (**figure 12**). Selon un plan d’assurance-incendie datant de 1965, un autre bâtiment, qui abrite alors l’entreprise *Sainte-Foy Tracteurs & Equipment*, est érigé à environ 100 m au sud du motel Neptune. D’autres bâtiments, dont deux en bois appartenant à la compagnie Entrepôts Sainte-Foy Enr., sont également présents.

Un état des lieux très précis est d’ailleurs élaboré par l’archéologue Jean-Yves Pintal. L’emprise globale du projet est ainsi décrite :

« À l’est de la jonction de l’avenue du Parc et du chemin Saint-Louis se trouvent les installations de la compagnie *Frontenac Ready Mix*. Divers bâtiments, dont un bureau, un garage ainsi qu’un concentrateur à béton sont situés dans le talus. Un bâtiment en bois à deux étages, utilisé à des fins commerciales, est érigé en 1965, plus à l’est sur le chemin Saint-Louis, face à l’avenue Villieray. D’autres installations sont situées plus bas : celles des compagnies *Maple Leaf Mills Ltd* et *Canada Packers Ltd*, qui exploitent un moulin comprenant des aires d’entreposage de nourriture ainsi que des silos et des réservoirs à mélasse, alors que l’autre bâtiment au sud correspond à une meunerie (*Fertilizer Plant*). Une voie ferrée de service dessert ce dernier bâtiment. La construction de ces bâtiments a entraîné des transformations du relief et l’ajout de remblais (Pintal 2009 : 49). Au-delà de la voie ferrée, de nouveaux bâtiments se sont ajoutés à ceux déjà en place. Ainsi, la firme J.L. Lessard dispose de bureaux dans des constructions en bois et des citernes pour l’entreposage de combustibles. L’entreprise *Gravel Lumber Co.* occupe les entrepôts pour le bois érigés depuis quelque temps déjà. Enfin, une voie ferrée de service dessert un

dernier entrepôt en bois de la firme William Houle Ltée. L'ancienne voie d'accès au pont de Québec se termine dorénavant dans les aménagements de l'Aquarium de Québec. Il semble que la plupart de ces installations ont été implantées entre 1955 et 1965, à l'exception toutefois de *Gravel Lumber Co.*, qui faisait déjà l'entreposage de produits forestiers sur l'avenue du Parc en 1955. Les travaux d'aménagement effectués lors de la construction du pont Pierre-Laporte viendront modifier sensiblement les aires de circulation, tout particulièrement à proximité des terrains de l'Aquarium. Plusieurs des bâtiments industriels seront démolis par la suite et les récents travaux majeurs entrepris à l'Aquarium ont entraîné le dépôt de remblais importants sur des sites occupés auparavant par diverses entreprises » (Pintal 2009 : 49).

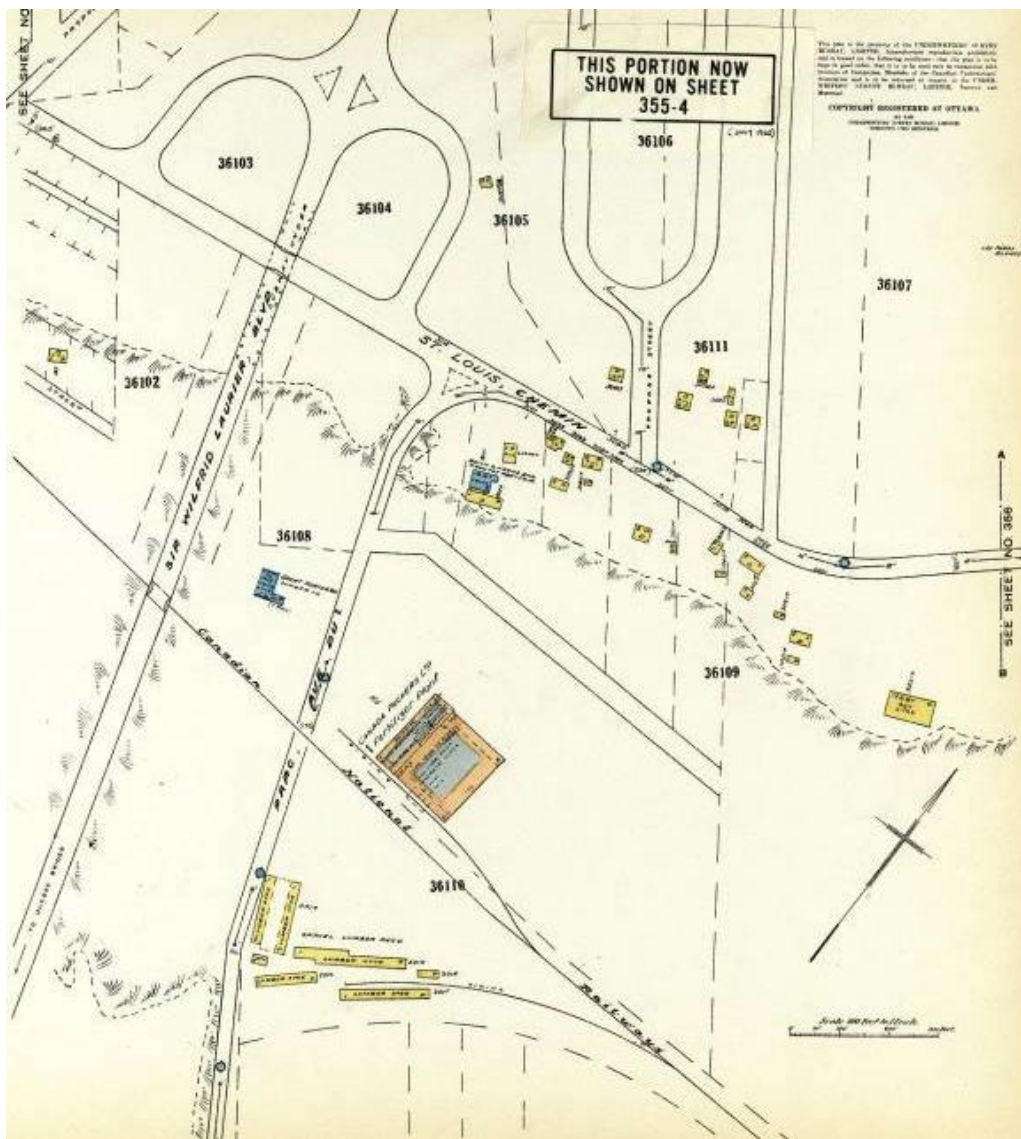


Figure 12. Plan d'assurance-incendie du *Underwriters Survey Bureau Limited* datant de 1965 et montrant le cadre bâti dans l'emprise globale du projet (BANQ, P600, S4, SS1, D30)

6. ÉTAT DES CONNAISSANCES EN ARCHÉOLOGIE

6.1 Interventions archéologiques et découvertes antérieures

Plusieurs interventions archéologiques ont été réalisées dans l'emprise globale du projet tandis qu'un site se situe dans la portion nord de cette dernière (CeEt-631), à environ 1 km au nord du secteur d'intervention 2023. À la suite d'un inventaire archéologique réalisé pour le compte du MTQ en 1992, l'archéologue Jean-Yves Pinal a identifié ce site et y a confirmé une occupation qui perdura au cours des XIX^e et XX^e siècles (Pinal 1992). Lorsque la Communauté urbaine de Québec précisa sa volonté de construire un centre d'information touristique sur ce site, un inventaire archéologique suivi d'une fouille archéologique y ont été réalisés par la firme Ethnoscop en 1996 (**figure 13**). Ces interventions archéologiques ont permis de confirmer que l'occupation de cet espace remontait au XVII^e siècle et qu'elle était associée à des activités agricoles. Deux vestiges en pierre sèche datant du XVIII^e siècle y ont aussi été mis au jour. Une occupation plus intensive de ce site au cours du XIX^e siècle a également été confirmée lors de ces travaux.

En 2021 et 2022, des interventions archéologiques ont été réalisées dans l'emprise globale du projet visant la reconstruction des échangeurs au nord des ponts Pierre-Laporte et de Québec. En somme, aucun élément présentant un intérêt archéologique ou patrimonial n'y avait alors été découvert, mis à part des vestiges associés à une ancienne rotonde ferroviaire datant de la fin du XIX^e siècle et qui était située dans le secteur de la gare de Sainte-Foy (Truelle et Cie Inc.).

6.2 Potentiel archéologique historique du secteur d'intervention

Ce secteur a accueilli, au cours du premier quart du XX^e siècle, les infrastructures associées au camp des travailleurs de la *St. Lawrence Bridge Company Limited* en charge de la construction du pont de Québec. Ce camp des travailleurs était constitué notamment de maisons servant à loger les ouvriers (*bunkhouses*), de la maison du contremaître (*foremens bunkhouse*), d'une cuisine et d'une cafétéria (*kitchen* et *dining hall*), d'un hôpital (*hospital*), d'une glacière (*ice or vegetables*), d'un garage et même d'un poste de police (*police station*) (**figure 14**). Certains de ces bâtiments, plus précisément ceux localisés les plus au nord (*hospital* et *bakery & boiler room*) empiétaient sur la limite sud du secteur d'intervention. Il s'agissait, pour la plupart, de bâtiments en bois de différentes dimensions (**figure 15**).



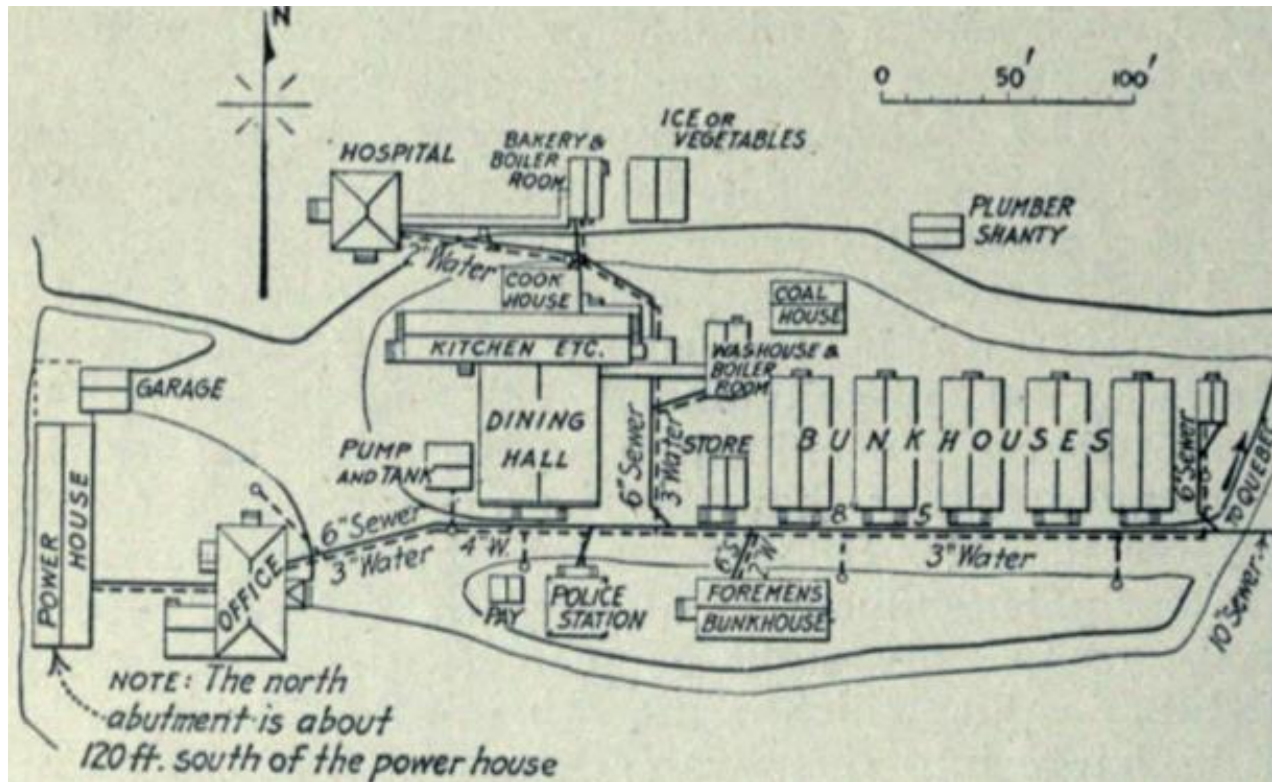


Figure 14. Plan des infrastructures associées au camp des travailleurs de la *St. Lawrence Bridge Company Limited* (*Engineering and contract record 1914*)



Figure 15. Photo montrant les infrastructures associées au camp des travailleurs de la *St. Lawrence Bridge Company Limited* (*L'Hébreux 2020*)

7. INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

7.1 Résultats

Cette section présente les données des travaux d'inventaire archéologique qui ont été réalisés le 24 octobre 2023 dans les limites d'un terrain situé tout près de l'Aquarium de Québec en vue du déplacement d'une piste cyclable. Il s'agissait plus précisément d'une étroite bande de terre d'environ 20 m de largeur, située au milieu du flanc escarpé d'une colline. Cette bande de terre avait été choisie comme chemin d'accès temporaire à un chantier de construction et qui devait être emprunté par de la machinerie lourde. Une fois les aménagements complétés, ce chemin devait faire office de piste cyclable temporaire. La portion expertisée de cette bande de terre mesurait environ 120 m de longueur et correspondait à la portion du chemin d'accès au chantier présentant un potentiel archéologique. Au total, une inspection visuelle ainsi que 25 sondages manuels y ont été effectués (**figure 16**).

À l'arrivée des archéologues sur le terrain, il a été constaté que le chemin d'accès avait déjà été aménagé et que les véhicules y circulaient, ce qui signifiait que les sols d'origine avaient été en partie perturbés et recouverts de remblais. En effet, à certains endroits, la surface du terrain avait dû être rehaussée afin d'y aménager le chemin (**photo 1**) tandis qu'ailleurs, la surface du sol avait été décapée jusqu'au roc. Pour les archéologues, cela signifiait qu'il n'était plus possible d'y faire des sondages manuels. Dans les quelques secteurs où les sols avaient été décapés plutôt que rehaussés au moyen de remblais, les sols avaient été repoussés sur les côtés du chemin et il fut possible d'inspecter ces tas de terre à la recherche de traces qui auraient pu témoigner d'une occupation ancienne du secteur (**photo 2**). Aucun sol d'occupation ni vestige archéologique n'ont cependant été observés. Afin que l'échantillonnage puisse couvrir les secteurs remblayés, les sondages manuels ont été répartis de part et d'autre du remblai ainsi aménagé.

En somme, les sondages manuels qui y ont été effectués ont été positionnés en favorisant les rares endroits où le relief le permettait ou que le roc n'était pas affleurant. Ainsi, 12 sondages manuels ont été réalisés du côté nord du chemin et 13 du côté sud. Cependant, ils se sont tous avérés négatifs bien que des horizons podzoliques aient été observés dans l'ensemble des sondages creusés du côté nord du chemin d'accès ainsi que dans un des sondages effectués du côté sud.

La séquence stratigraphique des sols observée dans le sondage n° 209 témoigne de la présence des horizons podzoliques qui ont généralement été identifiés du côté nord du nouveau chemin d'accès temporaire (**figure 17; photo 3**). En premier lieu, un sable organique brun correspondant au tapis forestier et à l'humus de surface (0,10 m) était suivi d'un sable orangé identifié comme l'horizon B (0,38 m), qui reposait directement sur la roche-mère. Du côté sud du nouveau chemin d'accès, seul le sondage n° 212 contenait des traces des horizons podzoliques Ah et Ae présents habituellement au-dessus de l'horizon B. Cette absence des horizons Ah et Ae dans les autres sondages pourrait peut-être résulter d'un décapage du terrain. Un tel événement pourrait avoir eu lieu lors de l'aménagement d'un camp de travailleurs œuvrant à la construction du pont de Québec au cours du premier quart du XX^e siècle.

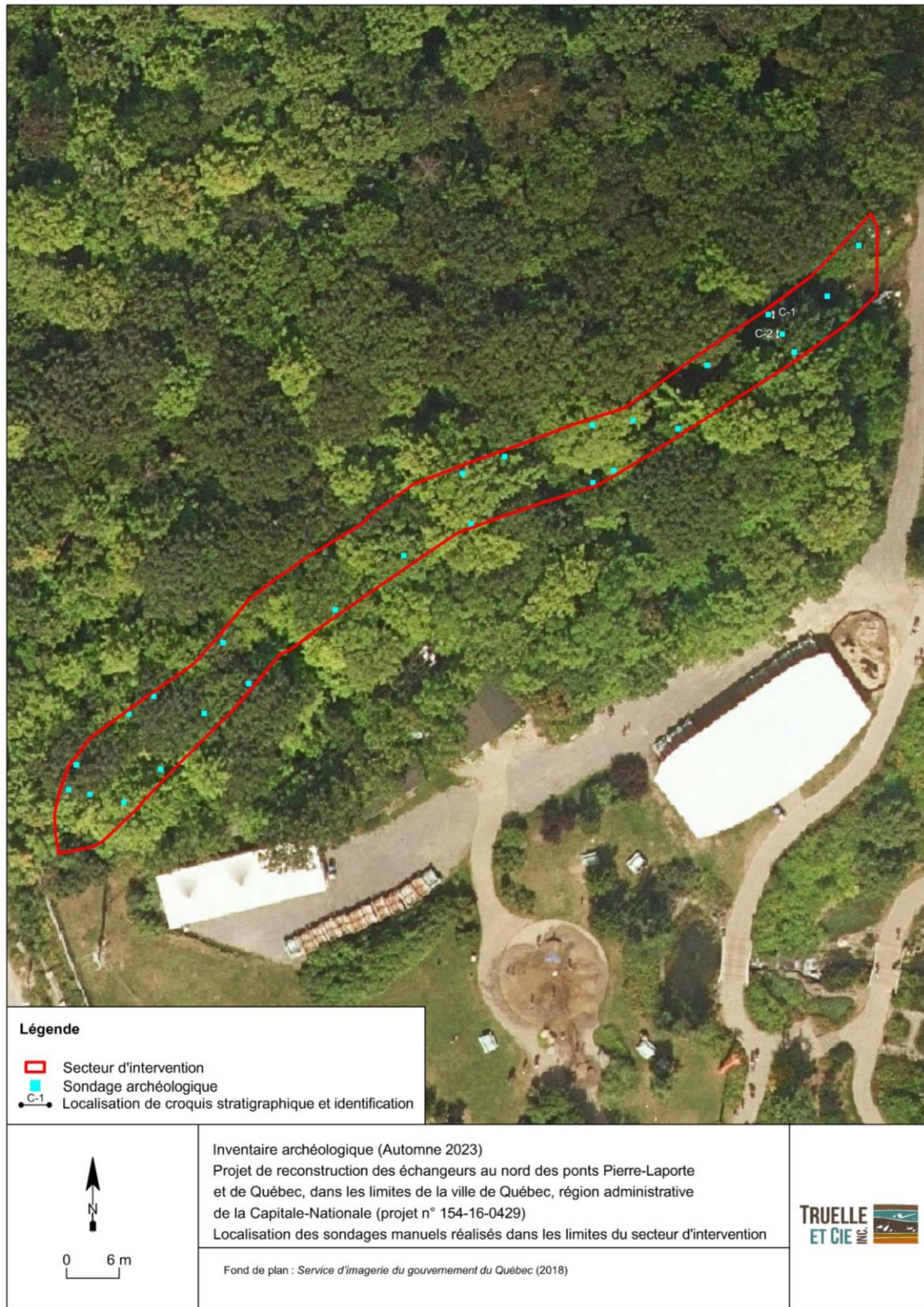


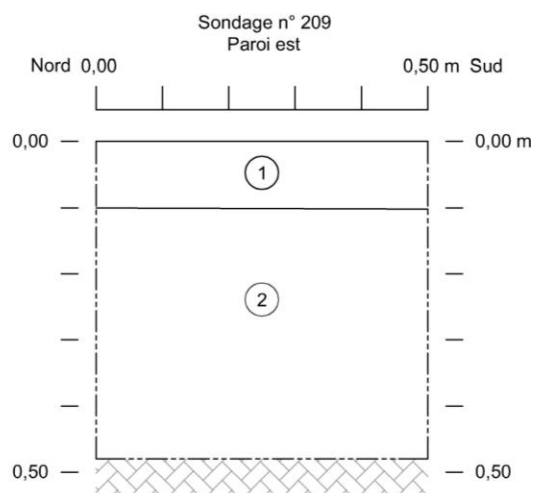
Figure 16. Localisation des sondages manuels réalisés dans les limites du secteur d'intervention



Photo 1. Portion du secteur inventorié rehaussée pour permettre la circulation de la machinerie lourde, vers l'ouest (MTQ-154-16-0429-2023-007)



Photo 2. Inspection des remblais constitués des sols décapés par la machinerie sans la présence d'un archéologue, vers le sud-ouest (MTQ-154-16-0429-2023-003)



Légende

- 1 Sable organique brun.
- 2 Sable orangé (horizon B)
-  Roche-mère
- Limite du croquis

Inventaire archéologique (Automne 2023)
Projet de reconstruction des échangeurs au nord des ponts Pierre-Laporte
et de Québec, dans les limites de la ville de Québec, région administrative
de la Capitale-Nationale (projet n° 154-16-0429)
Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage n° 209 (C-1)

Échelle 1 : 10

Figure 17. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage n° 209 (C-1)



Photo 3. Paroi est du sondage n° 209, vers l'est (MTQ-154-16-0429-2023-018)

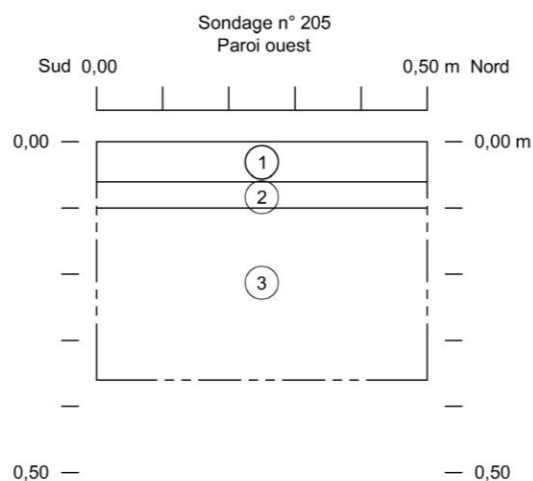
Du côté sud-ouest du nouveau chemin d'accès, les sondages effectués ont permis d'observer une séquence stratigraphique des sols constituée d'un humus de surface posé directement sur la roche-mère (**photo 4**). Du côté sud-est, la séquence stratigraphique des sols présentait quelques légères différences d'un sondage à l'autre. Dans le sondage n° 205 faisant office de sondage test (**photo 5; figure 18**), le premier niveau identifié correspondait à un sable organique brun foncé, meuble, interprété comme la litière forestière et l'humus de surface (0,06 m). S'ensuivait un gravier mélangé à de la poussière de pierres grises (0,04 m) qui reposait à son tour sur un sable organique brun foncé, meuble, contenant de grosses pierres anguleuses (0,05 m). La fouille du sondage n° 205 s'est soldée par l'atteinte d'une surface rocheuse qui pourrait correspondre à la surface de la roche-mère ou à une grosse pierre issue d'un remblai. Quant aux autres sondages excavés à proximité du sondage n° 205, ils ont aussi pris fin avec l'atteinte de grosses pierres. Aucun artéfact ni inclusion anthropique n'ont été observés dans les sondages effectués du côté sud du chemin, mais l'absence d'horizons podzoliques de même que la présence de remblais sont des indices qui témoignent d'importantes perturbations ayant affecté le secteur inventorié. En somme, il semble que la moitié ouest de ce dernier ait été arasé tandis que sa moitié est semblait avoir été rehaussée ou réaménagée.



Photo 4. Paroi ouest du sondage n° 220, vers l'ouest (MTQ-154-16-0429-2023-036)



Photo 5. Paroi ouest du sondage n° 205, vers l'ouest (MTQ-154-16-0429-2023-014)



Légende

- 1 Limon sableux brun foncé, organique et meuble (litière forestière).
- 2 Gravier et poussière de pierre grise.
- 3 Limon sableux brun foncé, meuble et organique, contenant de petites pierres anguleuses.
- Limite du croquis

Inventaire archéologique (Automne 2023)
Projet de reconstruction des échangeurs au nord des ponts Pierre-Laporte
et de Québec, dans les limites de la ville de Québec, région administrative
de la Capitale-Nationale (projet n° 154-16-0429)
Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage n° 205 (C-2)

Échelle 1 : 10

Figure 18. Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage n° 205 (C-2)

7.2 Discussion

L'inventaire archéologique réalisé dans les limites du projet visant la reconstruction des échangeurs au nord des ponts Pierre-Laporte et de Québec, plus précisément dans les limites d'un terrain localisé près de l'Aquarium de Québec, n'a pas permis de mettre au jour de nouveaux sites archéologiques. De manière générale, cette intervention a permis de constater que cette portion de l'emprise du projet, destinée à l'aménagement d'une piste cyclable temporaire, était fortement perturbée et qu'aucun vestige pouvant témoignant d'une occupation humaine ancienne n'y subsistait.

En effet, nous savons que ce secteur a accueilli, au cours du premier quart du XX^e siècle, les infrastructures associées au camp des travailleurs de la *St. Lawrence Bridge Company Limited* en charge de la construction du pont de Québec (**figure 19**). Bien qu'aucun élément structurel associé à celui-ci n'ait été identifié lors de l'inventaire, les sondages effectués du côté sud du chemin d'accès, qui sera reconverti en piste cyclable temporaire, ont démontré que cette portion du secteur d'intervention semblait avoir été grandement perturbée sur toute sa longueur, probablement lors de l'aménagement des infrastructures associées à ce camp.

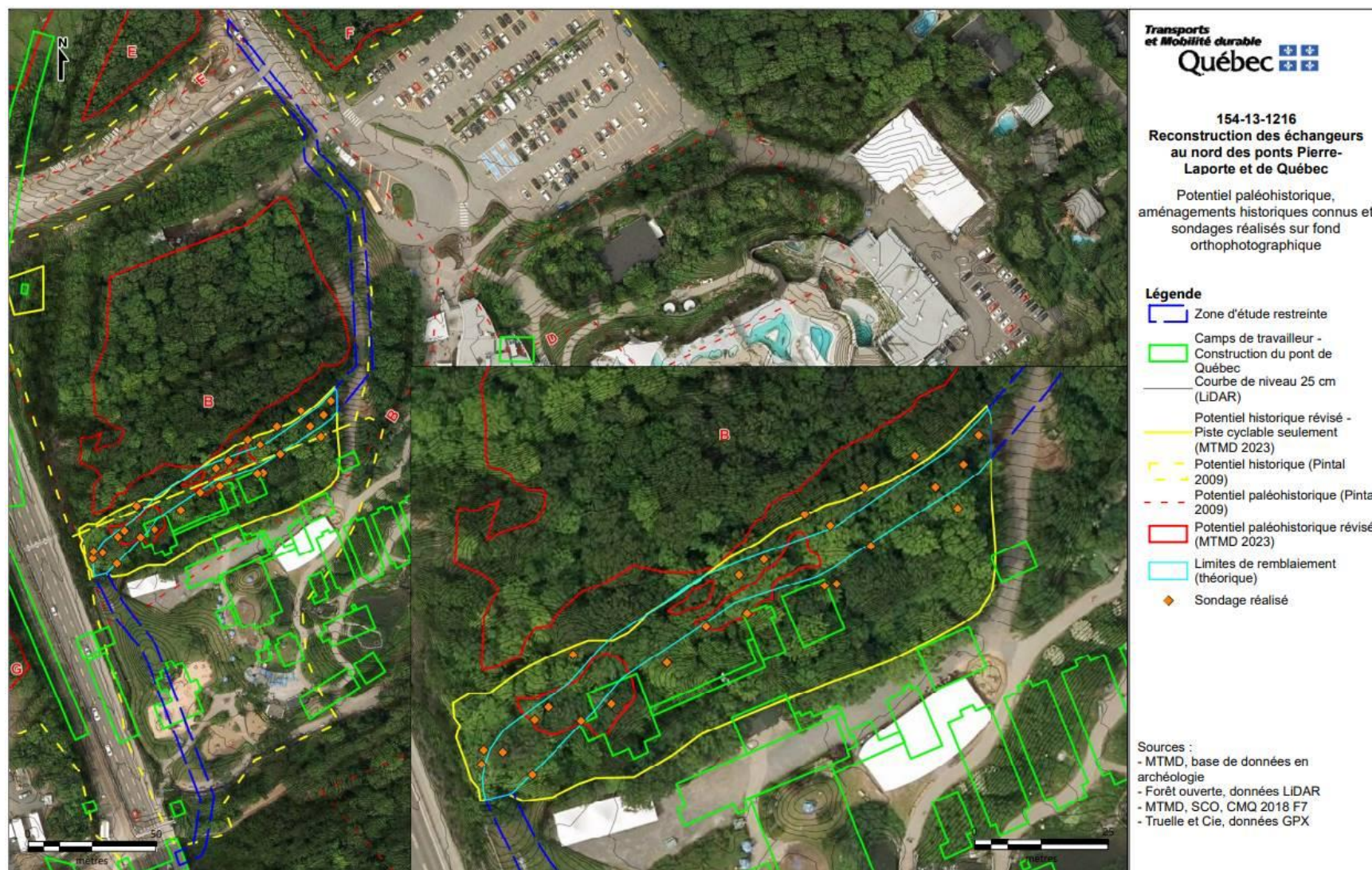


Figure 19. Superposition des infrastructures du camp des travailleurs de la *St. Lawrence Bridge Company Limited* (ligne verte) au secteur d'intervention (MTMD)

8. CONCLUSION

Dans le but de minimiser l'impact du déplacement temporaire de la piste cyclable localisée entre la sortie nord du pont de Québec et l'avenue des Hôtels dans le cadre du projet de reconstruction des échangeurs au nord des ponts Pierre-Laporte et de Québec à Québec, le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) a confié à la firme Truelle et Cie Inc. le mandat de réaliser des travaux d'inventaire dans les limites d'un terrain situé tout près de l'Aquarium de Québec. Cette intervention a été effectuée le 24 octobre 2023 sous le permis de recherche archéologique 23-CIET-13.

En somme, cette expertise archéologique a permis de confirmer que le secteur ainsi inventorié avait été fortement bouleversé, possiblement lors de l'aménagement d'un camp de travailleurs s'afférant à la construction du pont de Québec au début du XX^e siècle. Par conséquent, ce secteur de l'emprise du projet ne présente aucune valeur archéologique ou patrimoniale. Considérant que le remblai temporaire était déjà en place au moment de l'intervention, les recommandations portent principalement sur le démantèlement de ce dernier. Cette phase des travaux peut donc être réalisée sans contrainte sur les ressources archéologiques.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages imprimés

ARKÉOS INC.

- 2000 *Renforcement du réseau de transport d'électricité de la Communauté urbaine de Québec. Lignes à 230 kV Laurentides – Québec et La Suète-Québec. Étude de potentiel archéologique.* Hydro-Québec.

BOLDUC, A.M., PARADIS, S.J., MICHAUD, M. et CLOUTIER, M.

- 2003 *Géologie des formations superficielles, Québec* [document cartographique]. Échelle 1/50 000. Québec, Commission géologique du Canada, Dossier public 3835.

CHAPDELAINE, C. (dir.)

- 2007 « Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne ». *Paléo-Québec*, n° 32, Québec.

CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE

- 1982 *Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées.* Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection Signe des Amériques n° 1.

CLERMONT, N., CHAPDELAINE, C. et J. GUIMONT

- 1989 *L'occupation historique et préhistorique de la Place Royale.* Ministère des Affaires culturelles et Ville de Québec, rapport inédit.

DIONNE, J.-C.

- 1988 « Holocene relative sea-level fluctuations in the St. Lawrence Estuary, Québec, Canada ». *Quaternary Research*, n° 29, pp. 233-244.
- 2001 « Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day ». Dans *Deglacial History and Relative Sea-Level Changes, Northern New England and Adjacent Canada*, Weddle, T.K. et M. J. Retelle (édit.), pp. 271-284. Geological Society of America Special Paper 351, Boulder, Colorado.
- 2002 « Une nouvelle courbe du niveau marin relatif pour la région de Rivière-du-Loup (Québec) ». *Géographie physique et Quaternaire* 56 (1) : 33-44.

ENGINEERING AND CONTRACT RECORD

- 1914 *Contractors' Camp for Workmen on the New Quebec Bridge.* Montreal, volume 28, no 11, p. 328.
[Enligne] <https://archive.org/details/engineeringcontr281torouoft/page/328/mode/2up?q=Quebec+bridge>. Consulté le 10 octobre 2023.

ETHNOSCOOP

1996 *Inventaire et fouille archéologique sur le site CeEt-631. Sainte-Foy. Communauté urbaine de Québec.*

GAIA

2019 *Fouilles archéologiques au site du presbytère de l'Ancienne-Lorette (CeEu-11). Municipalité de L'Ancienne-Lorette, rapport inédit.*

LAMARCHE, L.

2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique.* Thèse de doctorat. Institut national de la recherche scientifique, Université du Québec.

L'HÉBREUX, M.

2020 *Curieuses histoires du pont de Québec.* Québec, Les éditions du Septentrion.

MORNEAU, F.

1989 *Contribution à une méthodologie de caractérisation et de cartographie écologique en milieu urbain: le cas de la Basse-Ville de Québec, vol.12.* Les Cahiers du CRAD, 4. Québec: Centre de recherches en aménagement et en développement.

PINTAL, J.-Y.

2004 *Identification des sites archéologiques sur le territoire de la Ville de Lévis. Automne 2004.* Ville de Lévis.

2009 *Étude de potentiel archéologique et plan d'intervention : Réaménagement de l'avenue des Hôtels, ville de Québec.* Ministère des Transports Québec, Service des projets, Direction de la Capitale-Nationale, Direction générale de Québec et de l'Est.

2010 *Étude de potentiel et inventaire archéologique Sentier des grèves. Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, Ville de Québec.* Ville de Québec.

PLOURDE, M.

2009 *Étude synthèse sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire et sur la contribution scientifique de l'Archéométrie.* Rapport inédit. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

RICHARD, P. J. H.

2007 « Le paysage tardiglaciaire du « Grand Méganticois » : État des connaissances » dans Chapdelaine, Claude (éd.), *Entre lacs et montagne au Méganticois : 12 000 ans d'histoire amérindienne.* Montréal: Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec, 32, pp. 21–45.

RICHARD, P. et S. OCCHIETTI.

2005 « 14C Chronology for Ice Retreat and Inception of Champlain Sea in the St. Lawrence Lowlands, Canada ». *Quaternary Research* 63 (3): 353–358.

TRIGGER, B.

1976 *The Children of Aataentsic: A History of the Huron People to 1660*. Montreal: McGill-Queen's University Press.

Cartes et plans consultés

ADAMS, J.

1822 *Map of Quebec and its environs from actual & original survey 1822*. ANC-NMC 20882.

UNDERWRITERS SURVEY BUREAU LIMITED

1965 *Insurance plan of the city of Quebec, volume 3*. Toronto; Montreal: Underwriters' Survey Bureau Limited. BAnQ, P600, S4, SS1, D30.

CARTE TOPOGRAPHIQUE DU CANADA, 21-L/14, Québec.

DE SOUZA, S. et A. TREMBLAY

2012 *Compilation géologique des Appalaches et des Basses-Terres du Saint-Laurent, régions administratives de Chaudière-Appalaches, Capitale-Nationale et Bas-Saint-Laurent*. MB 2012-06.

PLAMONDON, I.

1754 *Plan de la seigneurie de Sillery*. BAnQ-S3.

VILLENEUVE, R.

1688 *Carte des environs de Québec en la Nouvelle-France mesuré très exactement en 1688 par le Sr de Villeneuve*. ANOM, Paris, Département des cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 7 F 5 D.

Site Internet

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FORÊT. Système d'information géominière. Consulté le 18 mai 2023.

**ANNEXE 1 : CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES ET PLANCHE-
CONTACT**

No photo	Description	Orientation	Date	Initiales
MTQ-154-16-0429-2023-001	Vue générale du secteur d'intervention	O	24 octobre 2023	OL
MTQ-154-16-0429-2023-002	Vue générale du secteur d'intervention	SO	24 octobre 2023	OL
MTQ-154-16-0429-2023-003	Vue générale du secteur d'intervention	SO	24 octobre 2023	OL
MTQ-154-16-0429-2023-004	Vue générale du secteur d'intervention	E	24 octobre 2023	OL
MTQ-154-16-0429-2023-005	Vue générale du secteur d'intervention	O	24 octobre 2023	OL
MTQ-154-16-0429-2023-006	Vue générale du secteur d'intervention	O	24 octobre 2023	OL
MTQ-154-16-0429-2023-007	Vue générale du secteur d'intervention	O	24 octobre 2023	OL
MTQ-154-16-0429-2023-008	Inspection des remblais de terre le long du chemin d'accès	SO	24 octobre 2023	OL
MTQ-154-16-0429-2023-009	Inspection des remblais de terre le long du chemin d'accès	SE	24 octobre 2023	OL
MTQ-154-16-0429-2023-010	Cran rocheux	N	24 octobre 2023	OL
MTQ-154-16-0429-2023-011	Paroi nord du sondage no 204	N	24 octobre 2023	OL
MTQ-154-16-0429-2023-012	Fond du sondage no 204	N	24 octobre 2023	OL
MTQ-154-16-0429-2023-013	Vue d'ensemble du sondage no 204	NO	24 octobre 2023	OL
MTQ-154-16-0429-2023-014	Paroi ouest du sondage no 205	O	24 octobre 2023	OL
MTQ-154-16-0429-2023-015	Fond du sondage no 205	O	24 octobre 2023	OL
MTQ-154-16-0429-2023-016	Vue d'ensemble du sondage no 205	NE	24 octobre 2023	OL
MTQ-154-16-0429-2023-017	Paroi est du sondage no 209	E	24 octobre 2023	OL
MTQ-154-16-0429-2023-018	Fond du sondage no 209	NNO	24 octobre 2023	OL
MTQ-154-16-0429-2023-019	Vue d'ensemble du sondage no 209	NE	24 octobre 2023	OL
MTQ-154-16-0429-2023-020	Paroi sud-ouest du sondage no 217	SO	24 octobre 2023	OL
MTQ-154-16-0429-2023-021	Paroi sud-ouest du sondage no 217	SO	24 octobre 2023	OL
MTQ-154-16-0429-2023-022	Fond du sondage no 217	SO	24 octobre 2023	OL
MTQ-154-16-0429-2023-023	Vue d'ensemble du sondage no 217	SO	24 octobre 2023	OL
MTQ-154-16-0429-2023-024	Vue d'ensemble du sondage no 217	SO	24 octobre 2023	OL
MTQ-154-16-0429-2023-025	Paroi est du sondage no 218	E	24 octobre 2023	OL
MTQ-154-16-0429-2023-026	Paroi est du sondage no 218	E	24 octobre 2023	OL
MTQ-154-16-0429-2023-027	Fond du sondage no 218	E	24 octobre 2023	OL
MTQ-154-16-0429-2023-028	Vue d'ensemble du sondage no 218	SSO	24 octobre 2023	OL
MTQ-154-16-0429-2023-029	Vue d'ensemble du sondage no 218	SSO	24 octobre 2023	OL
MTQ-154-16-0429-2023-030	Vue d'ensemble du sondage no 219	NO	24 octobre 2023	OL
MTQ-154-16-0429-2023-031	Paroi nord du sondage no 219	NNO	24 octobre 2023	OL
MTQ-154-16-0429-2023-032	Paroi nord du sondage no 219	NNO	24 octobre 2023	OL
MTQ-154-16-0429-2023-033	Fond du sondage no 219	O	24 octobre 2023	OL
MTQ-154-16-0429-2023-034	Vue d'ensemble du sondage no 219	SO	24 octobre 2023	OL
MTQ-154-16-0429-2023-035	Fond du sondage no 220	NO	24 octobre 2023	OL
MTQ-154-16-0429-2023-036	Paroi sud-ouest du sondage no 220	SO	24 octobre 2023	OL
MTQ-154-16-0429-2023-037	Vue d'ensemble du sondage no 220	SSO	24 octobre 2023	OL
MTQ-154-16-0429-2023-038	Roc "aménagé" dans le secteur du sondage no 203	SE	24 octobre 2023	OL
MTQ-154-16-0429-2023-039	Roc "aménagé" dans le secteur du sondage no 203	SE	24 octobre 2023	OL
MTQ-154-16-0429-2023-040	Roc "aménagé" dans le secteur du sondage no 203	SO	24 octobre 2023	OL
MTQ-154-16-0429-2023-041	Roc "aménagé" dans le secteur du sondage no 203	S	24 octobre 2023	OL



MTQ-154-16-0429-2023-001



MTQ-154-16-0429-2023-002



MTQ-154-16-0429-2023-003



MTQ-154-16-0429-2023-004



MTQ-154-16-0429-2023-005



MTQ-154-16-0429-2023-006



MTQ-154-16-0429-2023-007



MTQ-154-16-0429-2023-008



MTQ-154-16-0429-2023-009



MTQ-154-16-0429-2023-010



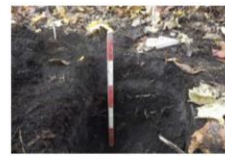
MTQ-154-16-0429-2023-011



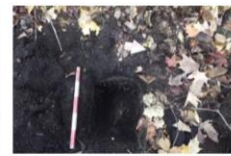
MTQ-154-16-0429-2023-012



MTQ-154-16-0429-2023-013



MTQ-154-16-0429-2023-014



MTQ-154-16-0429-2023-015



MTQ-154-16-0429-2023-016



MTQ-154-16-0429-2023-017



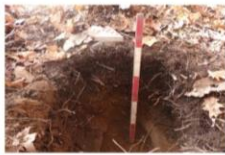
MTQ-154-16-0429-2023-018



MTQ-154-16-0429-2023-019



MTQ-154-16-0429-2023-020



MTQ-154-16-0429-2023-021



MTQ-154-16-0429-2023-022



MTQ-154-16-0429-2023-023



MTQ-154-16-0429-2023-024



MTQ-154-16-0429-2023-025



MTQ-154-16-0429-2023-026



MTQ-154-16-0429-2023-027



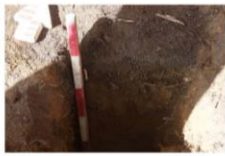
MTQ-154-16-0429-2023-028



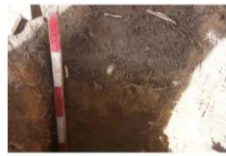
MTQ-154-16-0429-2023-029



MTQ-154-16-0429-2023-030



MTQ-154-16-0429-2023-031



MTQ-154-16-0429-2023-032



MTQ-154-16-0429-2023-033



MTQ-154-16-0429-2023-034



MTQ-154-16-0429-2023-035



MTQ-154-16-0429-2023-036



MTQ-154-16-0429-2023-037



MTQ-154-16-0429-2023-038



MTQ-154-16-0429-2023-039



MTQ-154-16-0429-2023-040



MTQ-154-16-0429-2023-041